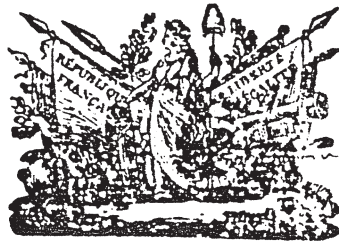


ARSENAL

de Paris

LIBERTÉ.
ARTILLÉRIE



ÉGALITÉ.
DE LA RÉPUBLIQUE.

Voiture
mouée par l'action
du feu, c'est à dire
par l'effet de la
vapeur de l'eau.

N^o 523
A L'arsenal le 11. Pluviose 1800
de l'an 8 de la République française, une et indivisible.

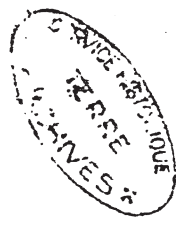
L.-N. ROLLAND, Commissaire Général de
l'Artillerie et Ordonnateur des Guerres,

Au Ministre de la Guerre.

*Proposer au
Commissaire
des machines
Général
Cherillard*

Citoyen Ministre.

ARCHIVES
DE L'ARTILLÉRIE
6033 (8)



En 1769. (v. s.) un officier suisse, nommé Stantz,
proposa au Ministre Choiseul, plusieurs inventions
lesquelles, en cas de réussite, promettoient beaucoup
d'utilité.

Parmi ces inventions, il s'agissoit d'une Voiture
mouée par l'effet de la vapeur de l'eau produite par le feu.
Le Général Gribcaurat, ayant été appelé
pour examiner le prospectus de cette invention, et ay
reconnu qu'un nommé Cugnot, ancien Ingénieur
chez l'Étranger, et auteur de l'ouvrage intitulé
Fortification de Campagne. s'occupoit alors d'examiner
à Paris, une invention semblable, détermina l'off
suisse Stantz, à en faire lui-même l'examen.

Cet officier l'ayant trouvé, de tous points
préférable à la sienne, le Ministre Choiseul, autorisa
l'Ingénieur Cugnot, d'exécuter, aux frais de l'Etat,
celle par lui commencée en petit.

Mise en expérience, en présence de ce Ministre

du Général Gribouval et en celle de beaucoup d'autres spectateurs et chargée de quatre personnes elle marchait horizontalement, et j'ai vérifié qu'elle aurait parcouru environ 1800. à 2000. toises par heure, si elle n'eût éprouvé d'interruption.

Mais la capacité de la chaudière n'ayant pas été assez justement proportionnée, avec celle de précision à celle des pompes, elle ne pouvoit marcher de suite que pendant la durée de 12. à 15. minutes seulement et il fallait la laisser reposer, à peu près, la même durée de temps afin que la vapeur de l'eau reprit sa première force; le feu étoit d'ailleurs mal fait, laiton échappé la chaleur; la chaudière paroissoit aussi trop foible pour soutenir, dans tout led cas, l'effet de la vapeur.

Cette Epreuve ayant fait juger que la Machine exécutée en grand pourroit réussir, l'ingénieur Cugnot eut ordre d'en faire construire une nouvelle, qui fut proportionnée de manière à ce que chargée d'un poids de 8. à 10. milliers, son mouvement pût être continu pour cheminer à raison d'environ 1800. toises par heure.

Elle a été exécutée vers la fin de 1770. (D. S. S.) payée à peu près, vingt mille Livres.

On attendoit les ordres du Ministre Choiseul pour en faire l'essai et pour continuer ou abandonner toutes recherches sur cette nouvelle invention, mais ce Ministre ayant été exilé peu après, la voiture est restée en dépôt dans un couvent de l'Arsenal.

Pendant la durée de la terre, un Comité —

Révolutionnaire voulut s'emparer de cette Voiture pour en faire de la ferraille; je chassai de l'Arsenal ce Comité et la Voiture y a été conservée.

Au retour ici du Général Bonaparte venant de conclure son traité de paix, je lui parlai de cette Voiture; Je proposai de la voir, il envoya le Citoyen Ferrico de l'Institut pour en faire l'examen, après lequel il me dit qu'en ajoutant peu à son mécanisme, on en tireroit une très grande puissance horizontale.

Alors, comme il y avait quelques légères réparations à y faire, le Citoyen Brézin, fils de celui qui l'a exécutée, se chargea, et se charge encore de le faire gratuitement, la considérant comme chef d'œuvre de son père.

En même temps, j'avois prévenu le Citoyen Molard, gardien du Musée des Arts, que lors de l'événement de cette Voiture, on y appelleroit tout les Artistes instruits afin de recueillir leurs idées.

Le Général Bonaparte étant parti pour l'Égypte l'expérience n'a pas eu lieu.

Le Directeur actuel de l'Arsenal, croyant son doute, que cette Voiture étoit une machine de son ressort parait avoir provoqué un ordre du Ministre Dubois de ce genre pour la remettre au Dépositaire du Musée des Arts, qui la faisait démonter hier, lorsque je m'y suis opposé jusqu'à nouvel ordre de vous.

Avant de l'envoyer dans cette espèce de Surgatoire, où elle pourroit être perdue de vue à jamais il parait convenable de constater, en présence de Lavoisier

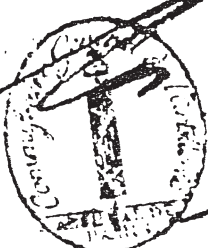
l'utilité dont elle peut être maintenant, et celle qui sera possible d'y ajouter.

Pour en faire l'essai, on avoit décidé, dans le tems de choisir un chemin fait, et del rampes Douces afin d. pouvoir plus facilement monter en descente et pour former en même tems, à sa manœuvre le Conducteur, av. un de se hasarder dans les chemins ordinaires.

Cet essai, qu'on peut faire à l'Arsenal, sera peu coûteux si on veut l'exécuter, puisque pour cela il ne s'agira que du bois pour son chauffage et du salaire de quelques Ouvriers.

Si vous pensez ainsi, Citoyen Ministre, je vous serai obligé d'inviter le Directeur de l'Arsenal à différer, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de celui qu'il a reçu de votre prédécesseur, touchant cette voiture. J.

Salut et Respect.

 *Colland*

Arsenal de Paris

Voiture
mue par l'action
du feu, c'est-à-dire
par l'effet de la
vapeur d'eau

A L'arsenal
de l'An 8 de la République Française,
une et indivisible

le 4 Pluviose
(24 janvier 1800)

L. N. ROLLAND , Commissaire Général de
l'artillerie et Ordonnateur des Guerres,
Au Ministre de la Guerre.

Citoyen Ministre

En 1769. (VS) un officier Suisse, nommé Planta proposa au Ministre [Choiseul](#), plusieurs inventions, lesquelles, en cas de réussite, promettaient beaucoup d'utilité. Parmi ces inventions, il s'agissait d'une voiture mue par l'effet de la vapeur de l'eau produite par le feu.

Le Général [Gribeauval](#), ayant été appelé pour examiner le prospectus de cette invention, et après avoir reconnu et agréé qu'un nommé Cugnot, ancien Ingénieur chez l'étranger et auteur de l'ouvrage intitulé la Fortification de Campagnes

s'occupait alors d'exécuter à Paris, une invention semblable, détermina l'officier Suisse Planta, à en faire lui-même l'examen.

Cet officier l'ayant trouvé, de tout point préférable à la sienne, le Ministre Choiseul, autorise l'ingénieur Cugnot d'exécuté, aux frais de l'Etat celle par lui commencée en petit.

Mise en expérience, en présence de ce ministre, du Général Gribeauval et en celle de beaucoup d'autres spectateurs et chargée de quatre personnes, elle marchait horizontalement, et j'ai vérifié qu'elle aurait parcouru environ 1800. à 2000 *toises* par heure, si elle n'eut pas éprouvé d'interruption.

Mais la capacité de la chaudière, n'ayant pas été assez justement proportionnée, avec assez de précision à celle des pompes, elle ne pouvait marcher, de suite que pendant la durée de 12 à 15 minutes seulement et il fallait la laisser reposer, à peu près la même durée de temps afin que la vapeur de l'eau repris sa première force; le four étant d'ailleurs mal fait laissait échapper de la chaleur; la chaudière paraissait aussi trop faible pour soutenir, dans tous les cas, l'effet de la vapeur.

Cette épreuve ayant fait juger que la machine exécutée en grand pourrait réussir, l'ingénieur Cugnot eut ordre d'en faire construire une nouvelle, qui fut proportionnée de manière à ce que chargée d'un poids de 8 à 10 milliers, son mouvement pût être continu pour cheminer à raison d'environ 1800 toises par heure !

Elle a été exécuté vers la fin de 1770 (V) payée à peu près, vingt mille livres. On attendait les ordres du Ministre CHOISEUL pour en faire l'essai et pour continuer ou abandonner les recherches sur cette nouvelle invention, mais ce Ministre ayant été exilé peu après, la voiture est restée là et dans un couvert de l'Arsenal. Pendant la durée de la terreur, un Comité Révolutionnaire voulut s'emparer de cette voiture pour en faire de la ferraille, je chassai de l'Arsenal ce Comité et la voiture y a été conservé.

Au retour ici du Général Bonaparte venant de conclure son traité de Paix, je lui parlai de cette voiture ; se proposant de la voir, il envoya le Citoyen, Pierrier de l'institution pour en faire l'examen, après lequel il me dit qu'en ajoutant peu à son mécanisme, on en tirerait une très grande puissance horizontale. Alors, comme il y avait quelques légères réparations à y faire, le Citoyen Brézin, fils de celui qui l'a exécutée, se chargea, et se charge encore de les faire gratuitement la considérant comme chef d'œuvre de forge de son père. En même temps, j'avais prévenu le Citoyen Molard, gardien du musée des Arts et Métiers, que lors de l'épreuve de cette voiture, on y appelleraient tous les Artistes instruits afin de recueillir leurs idées.

Le Général Bonaparte étant parti pour l'Egypte l'expérience n'a pas eu lieu. Le directeur actuel de l'Arsenal, croyant sans doute, que cette voiture était une machine de son ressort paraît avoir provoqué un ordre du Ministre Dubois Decras pour la remettre au dépositaire du musée des Arts, qui la faisait démonter hier, lorsque je m'y suis opposé jusqu'à nouvel ordre de vous.

Avant de l'envoyer dans cette espèce de purgatoire, où elle pourrait être perdue de vue à jamais, il paraît convenable de constater, en présence de Scavani l'utilité dont elle peut être maintenant est celle qu'il sera possible d'y ajouter.

Pour en faire l'essai, on avait décidé, dans le temps de choisir un chemin fait, et de rampes douces afin de pouvoir plus facilement monter et descendre avant de se hasarder dans les chemins ordinaires. Cet essai, qu'on peut faire à l'Arsenal, sera peu couteux si on veut l'exécuté, puisque pour cela il ne s'agira que du bois pour son chauffage et du salaire de quelques ouvriers.

Si vous pensez ainsi, Citoyen Ministre, je vous serais obligé d'inviter le directeur de l'Arsenal à différer, jusqu'à nouvel ordre, l'exécution de celui qu'il a reçu de votre prédécesseur, touchant cette voiture.

Salut et Respect

L. N. Rolland